



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Nouvelle-Aquitaine



Présentation de l'ARACT Nouvelle-Aquitaine et des principes pour mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

**Webinaire « Qualité de vie et des conditions de travail
en ESAT : Enjeux et leviers d'actions »
avec Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine
4 mai 2026**

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT et ARACT)

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail est un établissement public administratif rassemblant le siège à Lyon et les Agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract)

Un Conseil d'Administration tripartite national et des Comités Paritaires Régionaux pour travailler sur les orientations avec les partenaires sociaux en région.

Financées par l'Etat (budget du Ministère du Travail), les Régions et des ressources propres (partenariats, prestations).

Un peu plus de 270 agents : 75 au siège à Lyon et le reste dans les agences en région.



Missions ANACT et ARACT

Définies dans le code du travail ([art L4642-1 et R4642-1](#)).

- ➔ Conduire des actions visant à agir sur les éléments déterminants des conditions de travail, notamment **l'organisation du travail** et **les relations professionnelles**, en vue de leur amélioration.
- ➔ **Faciliter l'expression des salariés sur les conditions de réalisation de leur travail**, notamment lors de la conduite de projets de transformation des entreprises et des organisations et pour aider au dialogue social sur les questions de conditions de travail.
- ➔ Les activités conduites dans le champ de l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie et des conditions de travail contribuent notamment **à l'accès et au maintien en emploi durable des travailleurs, au développement des connaissances et des compétences des travailleurs tout au long de leur vie professionnelle et à l'égalité professionnelle.**

Pour mener à bien ses missions, l'ANACT réalise plusieurs types d'actions (art R4642-1)



Expérimenter

des démarches en accompagnant sur le terrain les structures sur des sujets émergents



Concevoir & développer

des **méthodes** et des **outils**

(jeux, guides, webinaires...) pour les entreprises



Diffuser & valoriser

les **pratiques innovantes** auprès des entreprises, partenaires et consultant·e·s (événements, témoignages, vidéos...)



Former

- les **entreprises, associations, structures publiques** (directions et salarié·e·s/agents)
- les **partenaires**
- les **consultant·e·s**

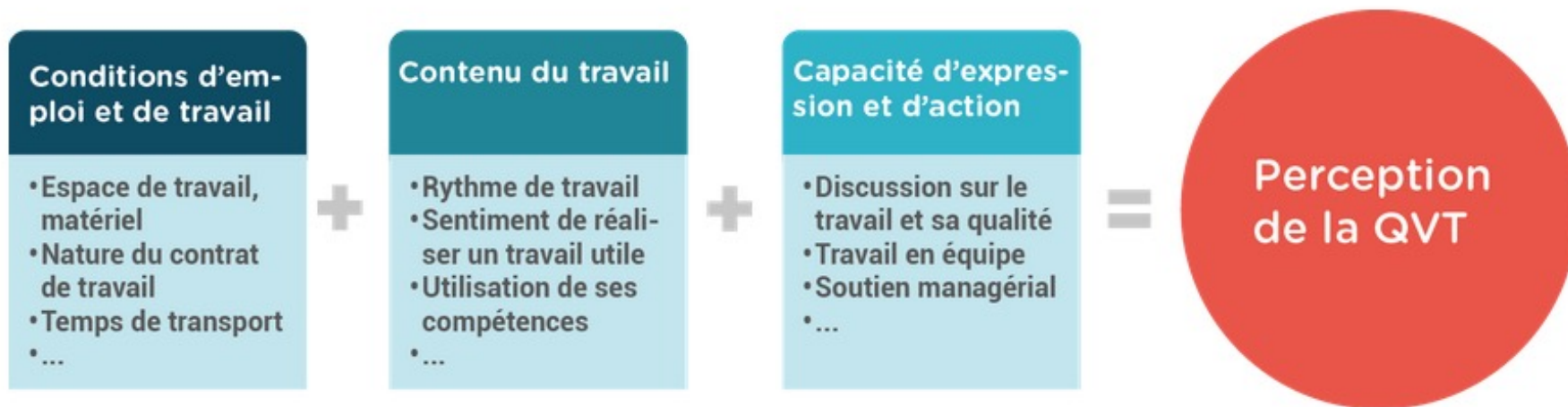
L'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 sur la qualité de vie au travail donne des repères fondateurs

- « La qualité de vie au travail désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de **concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des entreprises**, d'autant plus quand leurs organisations se transforment ».
- « Sa définition, sa conduite et son évaluation sont des enjeux qui doivent être placés **au cœur du dialogue social** ».

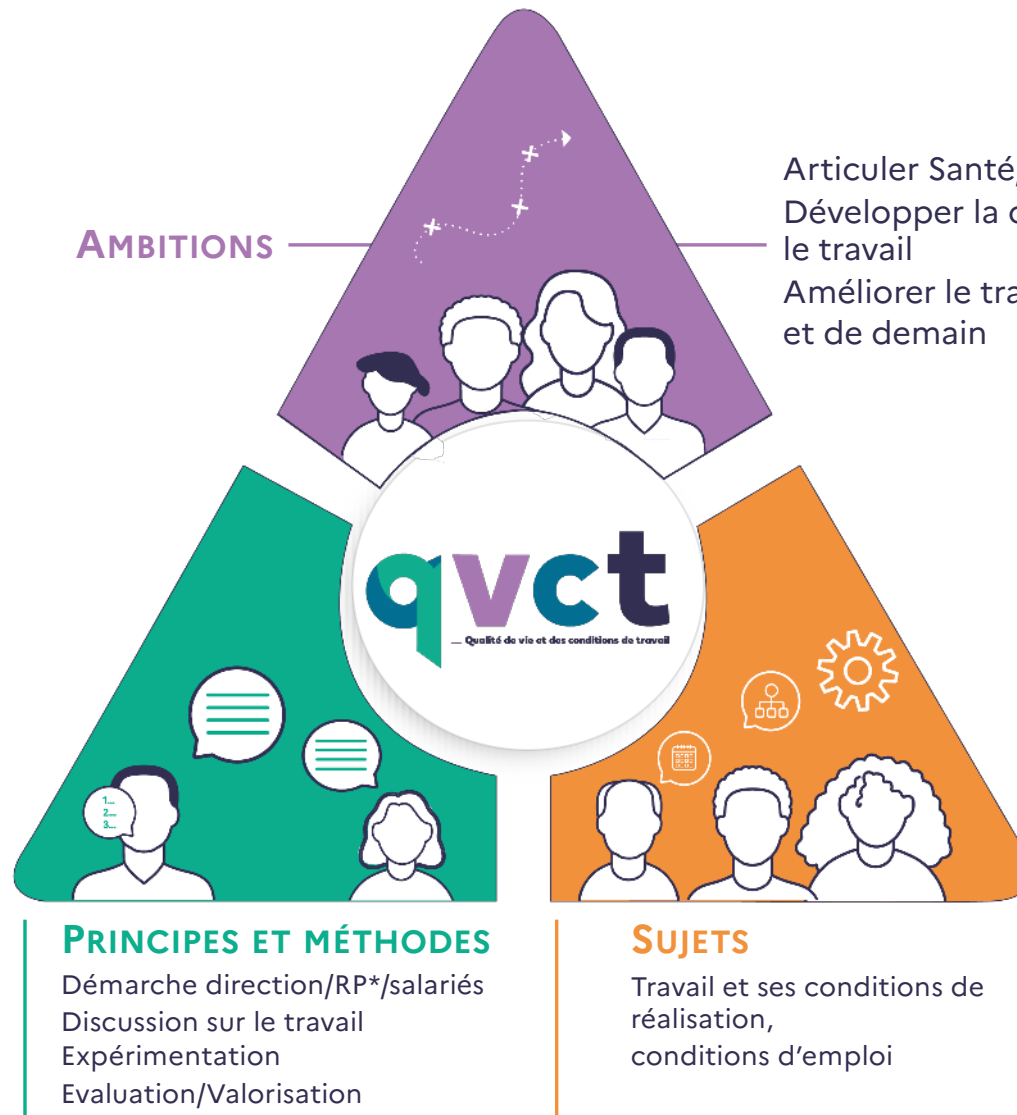


L'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 sur la qualité de vie au travail donne des repères fondateurs

- « La qualité de vie au travail vise d'abord **le travail, les conditions de travail, et la possibilité qu'elles ouvrent ou non de « faire du bon travail »** dans une bonne ambiance, dans le cadre de son organisation ».
- Ce sont « **les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci qui déterminent la perception de la QVT qui en résulte** ».



3 dimensions de la QVCT





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Nouvelle-Aquitaine



Pour aller plus loin

Outils et dispositifs proposés par l'ANACT



Retrouver les 3 dimensions de la QVCT dans le [référentiel qualité de vie et des conditions de travail](#)



Retrouver le [guide 10 questions sur la mise en œuvre de la QVCT](#)



Les infographies sont téléchargeables sur : <https://www.anact.fr/deux-infographies-pour-tout-savoir-sur-la-qvct>



Des vidéos de sensibilisation sur la QVCT sur la chaîne Youtube de l'ANACT :

1. [La qualité de vie au travail, qu'est-ce que c'est ? - Comme un lundi](#)

2. [La qualité de vie au travail, comment faire ? - Comme un lundi](#)

3. [La qualité de vie au travail, comment mener une expérimentation ? - Comme un lundi](#)

Outils à disposition par l'ANACT

GUIDE PRATIQUE

Démarche qualité
de vie au travail
dans les établissements
médico-sociaux

mars 2021

[Un guide national avec la DGCS](#) (2021) pour donner des repères et des outils pour cadrer et mettre en œuvre la démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail



Les Essentiels QVCT : un outil pour balayer collectivement l'ensemble des sujets QVCT en identifiant et priorisant des pistes d'actions.

<https://www.anact.fr/jeu-les-essentiels-qvct>

Outils à disposition par l'ANACT



S'inscrire à [la lettre d'information](#) pour suivre les actualités de l'ANACT et de l'ARACT Nouvelle-Aquitaine (projets, témoignages, informations, agenda,...)

Retrouver des [webinaires en direct et en replay sur la chaîne ANACT Webikeo](#) sur nos thématiques et les appels à projets du FACT



[2 webinaires en mai / juin 2025 sur la QVCT :](#)

[Les 10 questions clés pour réussir sa démarche en 2025](#)

[Démarches QVCT : 2 entreprises témoignent et partagent leurs bonnes pratiques](#)

Des dispositifs de l'ANACT pour engager une démarche de QVCT



La semaine pour la QVCT du 15 au 19 juin 2026 :

- des webinaires nationaux
- des ateliers « Manager c'est tout un travail » en région
- un kit pour les structures qui souhaitent organiser un événement en interne

Des formations proposées en Nouvelle-Aquitaine en inter ou en intra :

Thématique formation	Nombre de jour(s)	Dates	Lieu
Piloter une démarche QVCT	2	1 ^{er} et 2 juillet 13 et 14 octobre	Bordeaux Limoges
Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	1	06 octobre 26 novembre	Bordeaux Poitiers Limoges
Dialogue social : construire des relations constructives et durables	3	10 et 17 juin puis 03 novembre	Poitiers
Mettre en place et animer les espaces de discussion sur le travail	3	1 ^{er} octobre puis 17 et 18 novembre	Poitiers